

2021 Élection Formulaire de Nomination au Conseil d'Administration

Le comité de nomination du conseil régional de l'Ontario de la Société de Saint-Vincent-de-Paul («CRON») est à la recherche de candidats pour siéger au conseil d'administration. La Société s'est engagée à «vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie».

Pour ce faire, nous recherchons des candidats aux parcours divers afin que l'éventail des communautés que nous servons puisse être représenté dans les délibérations et la prise de décision de la Société. Ils doivent être issus de milieux variés: âges, genres divers, minorités visibles, identité culturelle ou ethnique, capacités et groupes socio-économiques.

Les membres du conseil agissent dans l'intérêt général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) en Ontario, et non en tant que représentants de conseils ou de conférences spécifiques. Les compétences nécessaires pour soutenir les diverses entreprises des conférences et des conseils partout en Ontario comprennent: les ressources humaines, la gestion des petites entreprises, la comptabilité et la planification financière. Les candidats doivent comprendre la dynamique du volontariat et du leadership. Cela devrait inclure une prise de conscience des questions de justice sociale telles que la justice réparatrice, le prendre position et le changement systémique. Aucun candidat ne possédera toutes ces qualités et compétences, mais nous espérons avoir ces connaissances dans l'ensemble du conseil.

Les administrateurs doivent être en mesure de consacrer le temps et l'énergie nécessaires pour un mandat de quatre ans commençant le **1er juillet 2021**.

Si vous avez des intérêts, des compétences et de l'expérience dans certains de ces domaines et si vous souhaitez travailler avec d'autres administrateurs dans un environnement collaboratif pour créer une société plus juste et équitable, nous souhaitons vous entendre.

Conditions préalables à la nomination au conseil:

Bien que la plupart des administrateurs proviendront de la communauté Vincentienne, le règlement intérieur prévoit que jusqu'à 1/3 ou 3 administrateurs de l'extérieur de la communauté Vincentienne seront élus au conseil. Ces membres potentiels pourraient posséder des compétences qui ne sont actuellement pas disponibles dans la Société ou apporter une nouvelle perspective précieuse au travail.

Le comité de nomination recherche des candidats qui apporteront au conseil sagesse, efficacité, diversité, franchise et créativité. Le comité de nomination examine les antécédents et l'expérience de chaque candidat dans les domaines suivants:

- Engagement actif dans la société ou dans d'autres activités caritatives.
- Intégrité démontrée, objectivité, courage (pour poser des questions difficiles et exprimer dissidence), appuyer les décisions, le respect, le jugement éclairé et la discipline;
- Solides compétences en communication orale et écrite;
- A occupé des postes de direction au sein de la Société ou d'autres organisations à but non lucratif;
- Connaît les «Règles et Statuts» de la Société;
- Comment l'expérience professionnelle du candidat complète celle du Conseil et des autres candidats;

Combien de places pour le conseil d'administration sont ouvertes pour 2021?

Il y aura neuf sièges de conseil d'administration ouverts pour 2021.

À quoi les membres du conseil se sont-ils engagés?

Mettre en œuvre la mission et les valeurs de la Société.
Superviser la gouvernance d'entreprise et financière du CRON.
Travailler avec les conseils pour connaître leurs besoins.
Diffuser les informations des conseils nationaux et régionaux.
Veiller à ce que la société se conforme à la loi et à la règle.
Participer à une planification stratégique efficace pour le CRON.
Soutenir et évaluer la performance des employés le cas échéant.
Participer au conseil et à au moins un comité.
Aider le personnel du CRON sur demande.
Veiller à ce que tous les niveaux de la société disposent des informations nécessaires pour fonctionner de manière optimale et dans le respect de la loi, par exemple en matière de santé et de sécurité, de politique RH, de gestion financière
Pouvoir faire des communications de relations publiques.
Avoir besoin d'adhérer au code de conduite.

Quand les membres du conseil se réunissent-ils?

On s'attend à ce que les membres du conseil participent à des conférences / appels vidéo réguliers et aux réunions en personne du conseil, qui se tiennent avant les réunions de printemps et d'automne des membres du CRON ainsi que l'assemblée générale annuelle. Les membres du conseil doivent assister à toutes les réunions du conseil, à quelques exceptions près, comme indiqué dans **la politique de présence au conseil du CRON**. Le quorum est de 75% (7 sur 9) La présence à la réunion du conseil en personne et aux assemblées générales semestrielles est obligatoire.

Les membres du conseil peuvent également se réunir pour des réunions ad hoc du conseil pour aborder les défis spécifiques auxquels l'association est confrontée ou pour examiner des questions d'organisation, financières ou de gouvernance.

Combien de temps les membres du conseil siègent-ils?

Les membres élus ont un mandat de quatre ans. Les membres en règle du conseil sont éligibles pour un second mandat de deux ans. Au cours de la transition vers ce modèle de gouvernance plus moderne, les postes du conseil d'administration seront échelonnés, ce qui signifie qu'au cours d'une année donnée au cours des quatre premières années à compter de 2021, un sous-ensemble du conseil achèvera son mandat et de nouveaux administrateurs entreront en fonction. Un conseil échelonné assurera la continuité dans la planification et la réalisation des projets.

Les membres du conseil sont-ils rémunérés?

Les membres du conseil ne reçoivent aucune rémunération ou honoraire pour des services, mais peuvent être indemnisés pour des dépenses raisonnables préalablement approuvées.

FORMULAIRE DE NOMINATION

Informations de contact

Prénom:	Nom de famille	
Adresse (Rue)	Ville	Prov Ontario
Code postal	Téléphone	
Email		
Expérience actuelle et / ou passée avec la Société		
Quels sont vos domaines de compétence		
Quels seront les avantages de ces compétences pour la société?		
Décrivez votre expérience de leadership		
Veuillez soumettre un court curriculum vitae qui résume votre travail pertinent et / ou votre expérience à but non lucratif.		

*Affiliations ou organisations auxquelles appartient le candidat (par exemple membre, professionnel, civique):
Les candidats doivent être proposés par deux personnes; Un faut être Vincentien. Les proposants peuvent être contactés comme références*

J'atteste avoir discuté de ma nomination avec mes parrains / références

Référence 1	Nom	
	Télé	Email
Référence 2	Nom	
	Télé	Email

En soumettant cette demande, j'atteste par la présente que j'ai examiné les qualifications pour être membre du conseil d'administration du Conseil régional de l'Ontario de la SSVP, que je suis disponible pour un mandat de quatre ans au sein du conseil, et que les informations incluses sur mon formulaire de mise en candidature est véridique et exact

Date limite

Date limite pour les candidatures est le 30 janvier 2021

Veuillez envoyer votre candidature à: nomination@ssvp.on.ca